



AVIS DE COMPÉTITION
Invitation Rivière-des-Prairies 2019

PRÉSENTÉ PAR
CPA Rivière-des-Prairies
Montréal

DU : 5 décembre, 2019
AU : 8 décembre, 2019

N^o DE SANCTION : IR-19-038
Sanctionnée par Patinage Québec



Détail de sanction – COMPÉTITIONS INTER RÉGIONS

Le CPA Rivière-des-Prairies annonce la tenue de l'Invitation Rivière-des-Prairies 2019.

Dates : 5 décembre, 2019 au 8 décembre, 2019

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

- Montréal;
- Bourassa;
- Lanaudière

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur sport-études.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

Gestionnaire de compétition :	Gilles Gamache
# Téléphone : (514)354-3179	Courriel : gilles.gamache@hotmail.com
Président(e) comité organisateur :	Lucie Lafond
# Téléphone : (514)439-3623	Courriel : lula39ca@hotmail.com
Représentant(e) technique :	Claudette Larouche
Spécialiste de données en chef :	Dolorès Nantel
Spécialiste de données informatiques :	Mario Girard

PATINAGE QUÉBEC N^o DE SANCTION : IR-19-038

NOM DE L'HÔTE :	CPA Rivière-des-Prairies
SITE INTERNET :	www.cpardp.ca
COURRIEL :	gilles.gamache@hotmail.com
TÉLÉPHONE :	(514)354-3179

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

René-Masson
9175, boul.Perras
Montréal, Qc H1E 3J7

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glace 1** :85' X 200' (Standard LNH)

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, CPA Rivière-des-Prairies et l'équipe bénévole n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente

5. Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Nombre limite :**550 patineurs.**
- B) **Autres restrictions** approuvées par le comité organisateur
 - a) Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participants est insuffisant.
 - b) Pas d'envoi avec signature SVP.

6. Inscription

Postale: Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Aussi, les équipes devront remplir les formulaires prévus à cette fin.

Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés au plus tard le 1 novembre, 2019 à 19h00, à l'adresse suivante :

A/S Lucie Lafond
CPA Rivière-des-Prairies
12 622, 28e avenue
Montréal, Qc H1E 2A8

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Date limite : 1 novembre, 2019 à 19h00

7. Mode(s) de paiement :

- Chèque ou mandat poste :

Les chèques ou mandats-poste doivent être libellés à l'ordre de CPA Rivière-des-Prairies et datés au plus tard le 1 novembre, 2019 à 19h00. À l'adresse suivante :

A/S Lucie Lafond
CPA Rivière-des-Prairies
12 622, 28e avenue
Montréal, Qc H1E 2A8

Aucun chèque postdaté après le 1 novembre, 2019 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Des frais de 30 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscription :

80 \$ par événement CPC ([Calcul des points cumulatifs](#)) en simple;

45 \$ pour le 2^e programme en CPC (Prog. Court et Prog. Libre dans la même catégorie seulement);

70 \$ par événement Norme de performance avec classement;

65 \$ par événement Norme de performance;

45 \$ par événement supplémentaire Norme de performance et Norme de performance avec classement.

9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation

- Le système de calcul de points cumulatifs «CPC» est utilisé pour les épreuves jugées en CPC.
- Le système de « Norme de Performance avec classement ».
- Le système de «Norme de performance».

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

PROCÉDURES

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions. Pour visualiser le tableau indiquant le niveau demandé, voici le lien : [Politique d'accréditation.](#)

Entrée Gratuite

Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec ou de votre section.

Entrée permise – Frais de 15 \$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec ou de votre section;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
- Vous présentez une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire, ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste, vous devrez présenter :

- Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET/OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :
 - Présenter les documents suivants :
 - Preuve que vous êtes membres de Patinage Canada pour la saison en cours;
 - Preuve de certification;
 - Carte valide de premiers soins;
 - Preuve que le BackCheck est à jour;
 - Preuve que le cours « Respect et sport » est à jour;

- Preuve que vous avez fait le cours en ligne « Code d'éthique »;

*** Les entraîneurs ne présentant aucune preuve de l'une des façons énumérées plus haut devront trouver une façon de le faire avant d'obtenir leur accréditation ou devront se faire remplacer auprès de leurs athlètes

Nombre d'entraîneurs avec l'athlète

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse, le couple ou l'équipe, seront admises au niveau de la glace.

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte d'entraîneur VALIDE avec photo. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 \$ a été fait (preuves fournies).

- Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle)
La personne en charge de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

14. Frais d'admission

Entrée Gratuite pour tous

Les patineurs et leur chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant)

- STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;
- Sans Limites moins de 7 ans, moins de 8 ans, moins de 9 ans et moins de 10 ans.

16. Prix

a) Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

b) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

c) Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur le site Internet après la date limite des inscriptions.

18. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les régléments de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les patineurs seront classés par âge et divisés en groupes.

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus. Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

19. Vidéo

Vidéo disponible sur place.

20. Photos

Photos disponibles sur place.

21. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place.

22. Cette annonce peut faire l'objet de modifications sans préavis.

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les concurrents doivent respecter les [exigences en matière de tests](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré- Novice et Novice en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les [Exigences de programme de patinage](#) de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes les épreuves de patinage de compétition.

TESTS

STYLE LIBRE

Le comité organisateur n'offre pas la possibilité aux patineurs de passer de test.

DANSE

Le comité organisateur n'offre pas la possibilité aux patineurs de passer de test.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

• NOVICE

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.
Âge : Être âgé(e) de moins de 17 ans le 1er juillet qui précède la compétition
Prog. Court : 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)
Prog. Libre : 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

• PRÉ-NOVICE

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 16 ans le 1er juillet qui précède la compétition
Prog. Court : 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

- **JUVÉNILE MOINS DE 14 ANS**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 11 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgé(e) de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 8 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 7 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en [matière de tests](#).

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « A » ou « B » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2019-2020**) pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020**

Les patineurs peuvent s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.

Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante peuvent s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : [Exigence de programme de compétition de patinage STAR](#)

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes les épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**

Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 (Junior Argent) complet de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : Durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 10**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 (Junior Argent) complet de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
- **STAR 9**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec).
- **STAR 8**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)
- **STAR 7**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec)
- **STAR 6**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)
- **STAR 5**
 Tests : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du STAR 8 (Junior Argent) de style libre.
 Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)
 - **moins de 10 ans**
 Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 - **moins de 13 ans**
 Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 - **13 ans et plus**
 Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

✓ Filles

✓ Garçons

- **STAR 4**
 Tests : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.
 Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.
 - **moins de 10 ans**
 Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 - **moins de 13 ans**
 Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 - **13 ans et plus**
 Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **STAR 3**
Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 2**
Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : Durée maximale de 2 min et 10 secondes.

- **STAR 1**
Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite.
Éléments